

pour l'architecture en terre, les communautés étaient très souvent engagées dans des activités de réparation ou de reconstruction des habitations et des murailles à la fin de l'hivernage.

Dans le domaine politico-économique, l'ère atlantique a aussi vu l'émergence de nouvelles formations étatiques, de moindre envergure que l'empire du Mali, mais véritablement engagées dans le commerce à longue distance de façon directe ou indirecte. Dans le bassin de la rivière Falémé, particulièrement sur sa rive gauche, les entités étatiques qui ont émergé durant l'ère atlantique sont le royaume peul du Boundou à la fin du 17^{ème} siècle, et les royaumes malinkés du Dantila, du Bélédougou et du Sirimana au cours du 18^{ème} siècle. Chacune de ces formations politiques a évolué en suivant une trajectoire spécifique dans le contexte de l'ère atlantique. Le royaume peul du Boundou s'est agrandi grâce aux conquêtes réalisées par ses *almamy* et s'est constitué en un état théocratique centralisé. À l'opposé, le Dantila s'est constitué comme une entité décentralisée et construite sur les relations familiales qu'entretenaient les populations des différents villages. Bien que le Bélédougou et le Sirimana aient la même origine, chacune de ces formations a adopté un type particulier d'autorité. Alors qu'une dynastie familiale s'est mise en place au Bélédougou, c'est plutôt dans un rapport de force que les chefs guerriers s'imposaient dans le Sirimana. À travers les sources historiques, nous avons retracé l'histoire militaire de ces formations étatiques. Ayant abordé cette histoire sous un angle conflictuel, nous avons constaté qu'elle est jalonnée de conflits qui avaient, entre autres, pour finalité la conquête de nouveaux territoires, l'expansion de l'Islam, l'accaparement des richesses et surtout la prise de captifs à utiliser ou à vendre dans les circuits des commerces atlantique et transsaharien.

C'est dans ce contexte général que les fortifications ont été édifiées dans la vallée de la Falémé car bien qu'étant incluses dans des formations étatiques, les communautés étaient néanmoins appelées à assurer leur propre défense. Notre étude s'est focalisée sur 15 sites, dont huit possédaient encore des éboulis visibles de structures défensives. L'étude de ces 15 sites a permis d'identifier la pierre et le banco comme principaux matériaux utilisés pour la construction des murailles. Les pierres étaient utilisées en association avec un mortier de terre pétrie servant de liant. Pour ce qui est du banco, nous n'avons pas retrouvé de vestiges de murailles érigées dans ce matériau, mais par l'intermédiaire des sources historiques, orales et écrites, il est attesté que ce matériau a été utilisé. L'absence de vestiges en banco s'explique principalement par le peu de résistance qu'offre ce matériau face aux agents de dégradation naturelle que sont les pluies par exemple (McIntosh 1974). Les sondages que nous avons réalisés sur les éboulis de murailles nous ont permis de reconstituer les techniques d'édification utilisées pour la construction des *tata* en pierre. Le mono-parement et le double parement, avec ou sans remplissage des interstices, ont été identifiés comme technique d'édification. Pour ce qui est des murailles entièrement élevées en banco, il est

probable que c'est la technique de la bauge qui fut utilisée. Bien que notre recherche se soit surtout centrée sur les *tata*, nous avons des témoignages historiques mentionnant l'existence des fortifications en matériau végétal à l'instar des *sanié* qui furent érigés à Sénoudébou et à Sini et qui résistèrent aux assauts de Mamadou Lamine (Rançon 1894 a : 595-596).

Enfin, pour ce qui est de la datation, nous avons croisé les dates provenant des sources historiques et celles obtenues par la datation radiocarbone des charbons issus des fouilles archéologiques. Cela nous a conduit à établir une chronologie générale de mise en place des fortifications du milieu du 18^{ème} jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle avec une exception possible au 13^{ème}-14^{ème} siècle pour le fossé du site de Dalafi. Éventuellement, cette chronologie ne concerne que les sites que nous avons étudiés ; cela n'implique pas l'absence d'usage de fortifications antérieurement à cette date sur d'autres sites, mais ces sites sont inconnus pour le moment.

7.2. Discussion

La conception de la fortification et la mise en place des structures défensives sont inhérentes à la plupart des sociétés humaines. Dans le chapitre 2, nous avons brièvement discuté de l'origine des fortifications de manière générale ; cette origine n'a d'ailleurs pas une date qui peut être déterminée avec certitude. Ainsi, discuter de l'origine ou de l'endogénéité des fortifications ne peut probablement déboucher que sur une impasse, ce qui n'empêche pas que les recherches soient conduites pour déterminer les formes les plus anciennes de ces fortifications et les lieux où elles se sont manifestées dans l'histoire de l'humanité. À cet effet, l'affinement des techniques de fouille peut grandement aider à une meilleure reconnaissance des structures défensives enfouies. En Afrique de l'Ouest en général, des évidences archéologiques les font remonter bien avant le 15^{ème} siècle à Dia et à Jenne Jenou par exemple. Sur le plan historique, on sait par exemple que Jenne Jenou fut fortifié en 1480 lorsque Sonni Ali s'en prit à la cité (Kati 1964). Lorsque sultan Ahmed El Mansour décida de s'attaquer à l'empire Songhay en 1591, il fit transporter toute une artillerie de siège à travers le désert par le corps expéditionnaire que dirigeait Djouder Pacha ; il n'y a donc point de doute qu'il s'attendait à affronter des villes fortifiées au cours de l'expédition. Pour ce qui est de la vallée de la Falémé, on n'a pas encore de témoignages similaires et avec un seul site datant probablement du 13^{ème} siècle, site de Dalafi, il est difficile de généraliser et de tirer une conclusion sur l'existence de fortifications pour les périodes pré-atlantiques. Ici, la nouveauté de l'ère atlantique se trouve plutôt dans la généralisation de l'implantation des structures défensives dans pratiquement toutes les agglomérations et même dans les villages de peu d'importance. Dès lors, il devient donc intéressant de discuter des rapports entre les *tata* et les communautés ouest-africaines à l'ère atlantique puisqu'ils semblent avoir accompagné l'évolution de ces sociétés pendant cette période.

7.2.1. Tata et identité ethnique

Peut-on établir un lien entre les ethnies et les types de fortifications ? Cette question se pose car pour la période de l'ère atlantique, et jusqu'à tout récemment, quand on parle de communauté on pense aussi à l'ethnie. En effet, c'était généralement, mais pas exclusivement, sur une base ethnique que les communautés se regroupaient, pensaient et mettaient en place les fortifications. Les fortifications étant aussi une catégorie de la culture matérielle, elles sont conçues et réalisées comme une solution à un problème mais pourraient probablement être aussi l'expression d'une identité. À travers les études ethnoarchéologiques des productions matérielles des communautés ethniques, les corrélations entre ethnie et culture matérielle ont été démontrées. Ainsi, on peut distinguer une communauté ethnique en se basant essentiellement sur des aspects stylistiques, des systèmes économiques ou des caractéristiques techniques de leurs productions matérielles. Toutefois, il a aussi été démontré que parfois les mêmes traits culturels peuvent se retrouver dans des communautés distinctes. De ce fait, les débats sur la correspondance ethnie et culture matérielle sont toujours en cours entre archéologues et ethnologues (Gallay in Mayor 2011 : xi), car la corrélation « une culture matérielle = une ethnie » n'est pas toujours valide dans un cadre ethnologique et, de ce fait, l'appliquer au cadre archéologique peut être source d'erreur dans l'interprétation des vestiges. En ce qui concerne les fortifications de la vallée de la Falémé, l'état des recherches ne permet pas encore d'établir de façon certaine une telle relation ; il n'est pas encore possible d'identifier une communauté au travers des structures défensives utilisées.

Les difficultés résident notamment dans la non-systématisation des travaux de recherche sur le sujet et dans l'absence de corpus pouvant servir de référentiel. Pour le moment, trois grands travaux ont tenté de faire une synthèse sur l'étude des fortifications de la fin de l'ère atlantique : ce sont les descriptions et plans des fortifications de types « Malinké et Bambara » de Gallieni (1883 : 551-555, fig. 7.1), les plans levés par les officiers français lors des campagnes dans le Soudan occidental dont Claude Meillassoux a livré une compilation (1966) et, enfin, la monographie de Thierno Bah (1985). L'analyse de ces travaux nous conduit à une conclusion identique à celle de l'analyse des *tata* de la vallée de la Falémé, à savoir qu'il y a une grande diversité de forme et de dimension. Il n'est donc pas possible pour le moment d'établir un modèle de référence pour ce qui est de la morphologie. Au-delà de la morphologie, la plupart des *tata* ne se présentent pas sous des formes géométriques régulières comme le cercle ou le carré. Même si on a quelques exceptions comme Demboube, qui forme un cercle presque parfait, ou Koundian qui avait la forme d'un carré (Meillassoux 1966 :42), la plupart des structures ont des formes très irrégulières. La forme choisie n'est donc pas en lien avec un type particulier de population car la tendance aurait été d'avoir des structures aux formes similaires au sein de chaque groupe ethnique. Le *tata* de Bembou, avec sa

forme polygonale et ses deux *tata* accolés, se démarque aussi des autres. Le seul autre exemple similaire à notre connaissance est le *tata* de Goubanko, près de Kita en République du Mali. Or les habitants de Bembou étaient issus des migrations Malinké du 18^{ème} siècle tandis que la population de Goubanko était constituée principalement de Peul, de Bambara et de Malinké. Notons au passage que la description du *tata* de Goubanko que fait le lieutenant Vallière (Gallieni 1885 : 259) diffère du plan intitulé « *Goubanko ville prise d'assaut et détruite le 12 Février 1881* » retrouvé dans les archives (Meillassoux 1966 : 32). Le lieutenant Jean Vallière justifiait le plan polygonal du *tata* de Goubanko par l'accroissement démographique. Parlant spécifiquement des *tata*, la diversité peut s'expliquer de diverses manières, notamment par la topographie des sites, les différences d'effectif des populations et les différences de fonctions des *tata*. Un *tata* qui sert de garnison militaire n'aura probablement ni la même forme, ni les mêmes dimensions qu'un *tata* destiné à protéger un village. Cependant, il existe quelques ressemblances au niveau des techniques. Pour les techniques de flanquement par exemple, l'édification des murs indentés ou à redans semblait être une spécificité Malinké et Bambara ; or nous avons également identifié cette technique dans les fortifications peules de Koussan et de Samba Yaye. On a également trouvé ces indentations sur le site de Dia-Shoma, même si la technique de construction et la chronologie sont très différentes de celles des sites de l'ère atlantique. En attendant la systématisation des données et la constitution d'un corpus plus important, il faut garder en mémoire que l'architecture, comme tout autre produit de l'industrie humaine, peut faire l'objet d'emprunt et être imité d'un groupe à un autre, ce qui ne signifie pas une absence de particularités ou de spécificités permettant de distinguer un groupe d'un autre.

Concernant les matériaux, l'exploitation unique des sources historiques écrites telles que les récits de voyage d'exploration de Park en 1799, de Raffinel en 1846 ou de Rançon en 1894 aurait pu donner une image trompeuse selon laquelle tous les *tata* étaient en banco. Or, les travaux archéologiques démontrent la présence de multiples structures en pierre notamment. La mise en parallèle des fortifications construites avec ces matériaux, banco et pierre, conduit à se poser une question : l'usage de l'un ou de l'autre matériau est-il un choix culturel ou une adaptation guidée par la disponibilité de la matière première. Pour le moment, au Sénégal Oriental, l'absence de site ayant des structures maçonnées en pierre avant l'ère atlantique peut nous permettre d'émettre l'hypothèse selon laquelle l'usage de la pierre dans la construction des fortifications est tardif par rapport au banco. En effet, l'usage du banco et même des briques de terre crue est déjà attesté dans la région comme sur le site de Djoutoubaya au 8^{ème} siècle avec les dates ETH-67355 de 781 ± 21 et ETH-744 ± 20 (Mayor *et al.* 2019). Mais le passage du banco à la pierre peut-il être interprété comme un changement technique ou relève-t-il d'un choix culturel ? Après l'introduction de l'usage de la pierre, il est certain qu'il y a eu une utilisation simultanée des deux matériaux, puisque

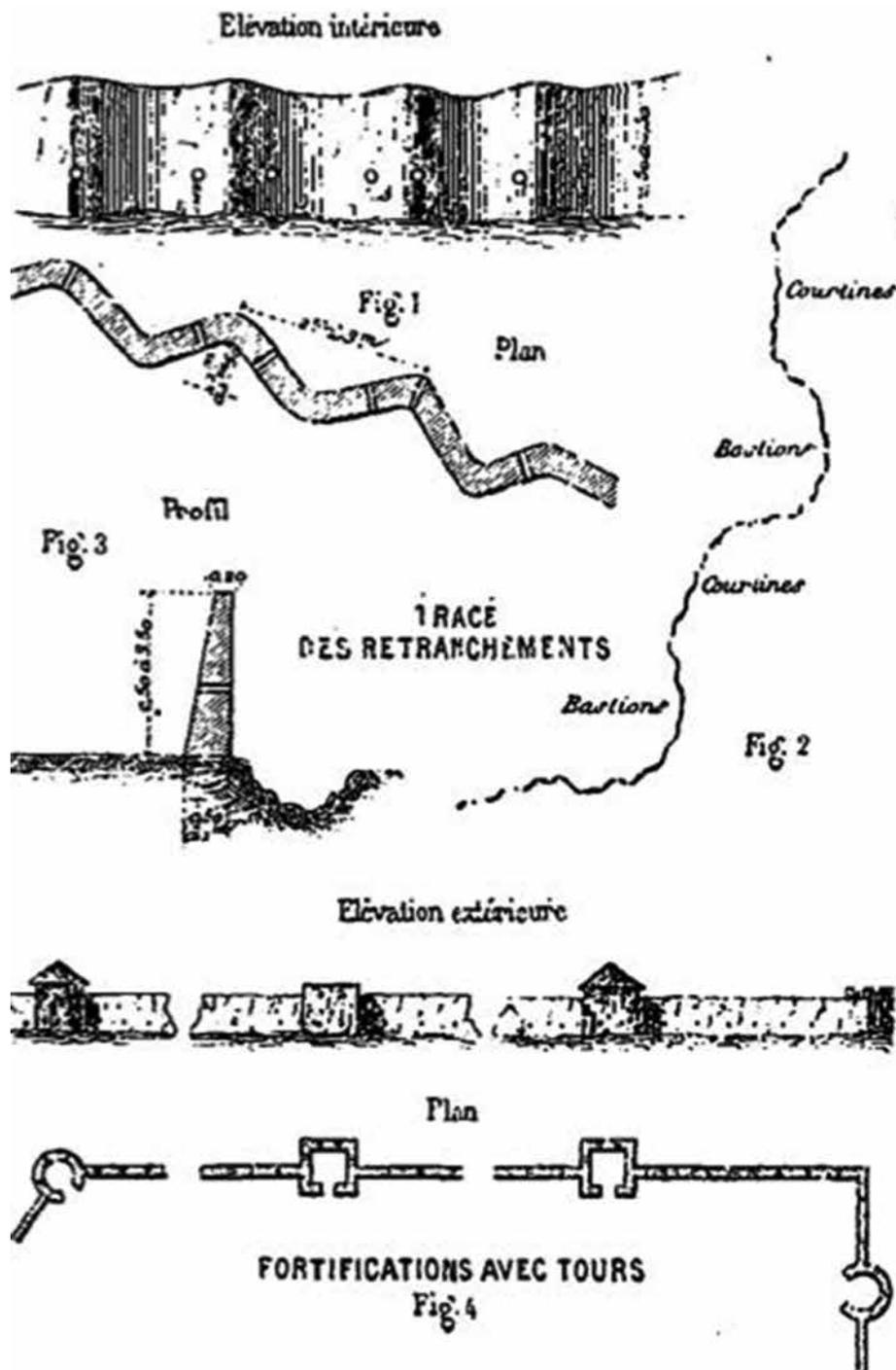


Figure 7.1. Profil général des *tata* Malinké et Bambara (Gallieni 1885 : 553).

nous avons les preuves de l'existence de *tata* construit aussi bien en pierre qu'en banco jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. La question qui se pose alors est celle de savoir si la construction de *tata* requérait des connaissances spécialisées dont ne disposaient que quelques artisans. Cette question se pose davantage quand, outre les *tata*, on note une absence de constructions en pierre pour les habitations dans notre région d'étude durant la période considérée.

En effet, théoriquement, on devrait trouver sur les sites fortifiés une certaine similarité dans les techniques ou les

matériaux entre les structures défensives et les habitations ; or ce n'est pas toujours le cas. Pour les sites de la vallée de la Falémé, nous avons parfois quelques pierres qui sont utilisées comme bases de structures (greniers et cases), mais jamais de fondations ou de constructions entièrement réalisées avec ce matériau. Pour les sites ayant des murailles en banco, les descriptions historiques attestent que l'habitat était aussi construit dans le même matériau, même s'il n'est pas certain que les techniques fussent obligatoirement les mêmes. Il est donc possible de supposer que les vestiges des structures d'habitat sont aussi enfouis comme les restes des murailles et qu'une fouille extensive peut permettre

leur étude. Cependant, pour les fortifications utilisant la pierre comme matériau, il n'y a, à notre connaissance, aucun exemple de site associant les structures défensives et les habitats en pierre. Les techniques de construction des habitations étaient-elles différentes des techniques de construction des structures défensives ? En Afrique de l'Ouest en général, la maçonnerie n'est pas une profession spécialisée ou rattachée à une caste en particulier comme c'est le cas avec les métiers de forgerons ou de boisseliers. Toute personne capable de construire une maison peut participer à la construction d'une structure défensive (Moret 1996 : 269). Et puisque tout le monde peut participer à la construction des habitations ou des fortifications, cela signifie que tout le monde a une certaine maîtrise, ou tout au moins une certaine connaissance, des techniques de construction. D'où vient-il donc que l'on ait des *tata* en pierre, mais qu'il n'y ait pas d'habitats domestiques associés à ce même matériau ? D'ores et déjà il faut éliminer l'éventualité d'une absence de matériaux et chercher d'autres explications, car le matériau est bien présent et en grande quantité dans les régions. On a vu que les fortifications toucouleures, par exemple, ont été bâties principalement sous les ordres de Samba Ndiaye et / ou de John Bambara, les ingénieurs d'El Hadj Omar Tall (Bah 1977 : 165). Mais ces derniers n'ont fait que concevoir et peut-être diriger les travaux, les ouvriers étant recrutés parmi les populations soumises ou parmi les *talibés* du prophète. A priori des personnes sans spécialisation particulière, ces ouvriers étaient donc capables de mettre en œuvre cette technique de construction en pierre. Mais pourquoi n'avons-nous pas de telles constructions ni avant ni après l'épopée d'El Hadj Omar ? Par ailleurs, notons que dans le cas des fortifications toucouleures, c'est à Saint-Louis du Sénégal où ils ont vécu que Samba Ndiaye et John Bambara se sont formés à la maçonnerie (Bah 1977 : 165). Il n'est donc pas exclu qu'ils aient introduit des techniques européennes dans leurs ouvrages, lesquels n'attendent qu'à être étudiés car leurs vestiges subsistent encore dans l'actuelle République du Mali.

7.2.2. *Tata, démographie et urbanisation*

Il est logique de supposer qu'il y a un lien entre les structures défensives et la démographie, tout au moins en ce qui concerne l'aspect quantitatif de la population. Si l'on exclut le site de Dalafi qui, avec ses 467 ares et sa chronologie au 13^{ème} - 14^{ème} siècle, est un cas spécial, les sites de l'ère atlantique dans la vallée de la Falémé sur lesquels nous avons travaillé ont des surfaces qui varient de 2 à 73 ares, dimensions somme toute modestes si on les compare à un site comme Sikasso qui totalisait 120 ha (Méniard 1935 : 104). Les surfaces couvertes par les *tata* du Sénégal Oriental invitent donc à s'interroger à la fois sur les stratégies de subsistance en cas de siège et sur la taille des populations qu'ils pouvaient abriter. À propos des stratégies de subsistance lors des sièges, seules des fouilles extensives des surfaces intérieures des *tata* peuvent nous renseigner. Au cours de ces fouilles, on devrait théoriquement retrouver les contenants utilisés par les populations pour stocker les vivres permettant de

résister lors des sièges. Pour ce qui est de la démographie, même si nous n'avons pas de données complètes à l'ère atlantique, il est possible de postuler que les sites que nous avons étudiés abritaient généralement peu de personnes, pas plus de 2 000 habitants pour les plus grands. Nous avançons ce chiffre en nous appuyant sur un calcul basé sur les surfaces couvertes par les cases et la moyenne probable du nombre d'habitants par case. En effet, les observations et les mesures effectuées par Thomas Pelmoine, dans le cadre de sa thèse (2020) sur les habitations actuelles, permettent de postuler que les cases actuelles ont un diamètre moyen de 3,75 m, couvrant en moyenne 0,11 a de surface (com. pers. Thomas Pelmoine). Les *tata* que nous avons étudiés dans la vallée de la Falémé peuvent donc contenir de 17 à 660 cases au maximum. En estimant que ces chiffres sont un maximum et que, dans la réalité, tous les espaces ne sont pas couverts par des cases, ils peuvent être réduits de 10 à 400 cases. Si chaque case peut loger de 2 à 4 personnes, alors on a des sites qui peuvent abriter de 40 à 1600 personnes. Si l'on applique le même raisonnement à Dalafi, alors ce site aurait pu abriter environ 10 000 personnes, ce qui en ferait une véritable agglomération. Mais en nous cantonnant à la période de l'ère atlantique, les estimations ci-dessus sont proches des données livrées par les sources historiques qui indiquent, pour certains villages, des estimations pour le nombre d'habitants au moment où ils ont été visités : on a par exemple 1200 habitants à Koussan (Durand 1802 : 319) ; de 1500 à 1800 habitants à Boulebane (Gray 1826 : 122) ; et 1200 habitants pour Medina Dantila (Rançon 1894 a : 505). Et ces sites sont décrits comme étant de « grandes villes », donc ayant de fortes concentrations de population par rapport aux villages environnants. Or, ces chiffres sont assez modestes à côté de Sikasso avec ses 40 000 habitants en 1898 (Méniard 1935 : 104), de Ségou dont Mungo Park estime la population en 1796 à 30 000 habitants répartis entre 4 sites (Park 1996 : 205-206), ou de Kong, dont Binger évalue la population à 15 000 habitants (Binger 1892 : 298). Pourquoi les sites de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique ne se sont-ils pas développés en taille comme ceux situés plus au sud et à l'ouest ?

Cette question s'insère dans une problématique plus large : celle de la création et du développement des villes dans l'hinterland africain avant et pendant l'ère atlantique. La problématique a été abordée par les historiens (cf. dossier « Cité-État et statut politique de la ville en Afrique et ailleurs » Journal des Africanistes 2004 ; Monroe 2018, Coquery-Vidrovitch 1982 et 1993). Et si la question de savoir pourquoi les villes se sont développées ne se pose plus pour certaines régions sahéliennes, comme dans la boucle du Niger par exemple, elle reste entière pour le Sénégal Oriental. La réponse à cette question est probablement multifactorielle, mais la stabilité politique ne semble pas devoir être considérée comme un facteur favorisant la naissance des villes. En effet, à la chute de l'empire du Mali, les entités politiques qui ont pris le relais dans la boucle du Niger ont connu des histoires très mouvementées, ce qui n'a pas empêché l'émergence d'agglomérations à forte densité. L'histoire des formations étatiques de la vallée de

la Falémé, que nous avons présentée dans le chapitre 5, est tout aussi mouvementée que celle des formations étatiques de la boucle du Niger, mais il n'y a pas eu d'émergence de grandes agglomérations. Ce constat est aussi valable à l'échelle de la grande Sénégalie telle que définie par Boubacar Barry (1988 :25). L'instabilité n'est donc pas un argument suffisamment explicatif pour justifier la non-émergence de grandes villes dans la vallée de la Falémé. Au contraire, l'instabilité politico-économique semble être la source même de la transformation des forteresses en villes ou l'inverse (Ray 1982, Coquery-Vidrovitch 2006 : 1093). On peut argumenter en évoquant la chute démographique qui a accompagné l'expansion de la traite atlantique ou le prélèvement modeste mais continu de la traite transsaharienne. Mais si nous admettons que la Sénégalie fut durement touchée dans le cadre de la traite atlantique, il ne faut pas oublier que le golfe du Bénin et ses différentes côtes le furent encore plus, et cela n'a pas empêché l'existence d'agglomérations telles qu'Ife ou Benin City.

Néanmoins, il semble que les *tata* ont presque toujours été des lieux de regroupement, des sites autour desquels des villages gravitaient. Cela a souvent donné l'illusion de la permanence des villes et des villages ouest-africains à travers le temps. En effet, la lecture de différents textes historiques et le recueil des traditions orales nous donne souvent l'impression que le même village existe au même endroit durant des siècles, et ce, malgré les dangers et les calamités naturelles. Pourtant, il est aussi connu que, à la suite des désastres naturels, ou à cause de menaces récurrentes, les communautés ont tendance à abandonner les sites qu'elles occupent pour se relocaliser à peu de distance ou pour se disséminer en petits hameaux (Chouin 2018 : 4). Autrement, même s'il y a permanence dans le temps, cela n'est pas synonyme de continuité dans l'occupation de l'espace. Dans ses travaux en Haute-Casamance, Sirio Canós-Donnay appréhende ces phénomènes de permanence et de non-continuité, et les explique par le *shifting sedentarism*¹ (Canós-Donnay 2016 b). Selon les données qu'elle a rassemblées, les *tata* jouent un rôle important dans ce sédentarisme mouvant, car c'est généralement autour des *tata* que les villages gravitent tout en conservant leur nom, leur identité et leurs institutions communautaires. Pour ce qui est des sites que nous avons étudiés, sur la base des données que nous avons rassemblées, il est prématuré d'inférer une telle conclusion. Toutefois, les enquêtes sur l'histoire du peuplement de la vallée de la Falémé menées par Anne Mayor et Ndèye Sokna Guèye mettent bien en évidence la délocalisation fréquente et généralisée des villages et leurs causes (Huyssecom *et al.* 2013, 2014 et 2015)

7.2.3. *Tata et esclavage en Afrique de l'Ouest*

Si les recherches sur l'esclavage et la traite atlantique ont connu un essor considérable depuis ces dernières décennies (Domingue et Misevich 2018 :2), il est toutefois

notable de constater que peu d'études se sont intéressées aux stratégies employées par les populations, ciblées par les négriers, pour faire face au fléau de la traite. En effet, les communautés africaines de l'ère atlantique sont presque toujours présentées sous deux perspectives : soit elles sont des communautés qui ont participé au commerce en tant que « partenaires ou collaborateurs » : ce sont les razzieurs, les convoyeurs et les traitants. Soient elles sont présentées comme des communautés qui ont participé en tant que « marchandises » : ce sont celles qui étaient capturées, convoyées et échangées. De fait, les résistances et les luttes menées par ces communautés ont fait l'objet de peu d'études. Pour l'Afrique, le livre édité par Sylviane Diouf (2004) est relativement pionnier sur ce thème, car le sujet des luttes et des résistances a été plutôt bien développé aux Amériques à travers les recherches sur le marronnage. Quelques chercheurs se sont penchés sur le sujet avant Sylviane Diouf, notamment Wax (1966), Rathbone (1986), McGowan (1990) et Inikori (1996). Tout récemment, on peut aussi citer Anselin (2006) et Mouser (2007). Dans son volume, Diouf a rassemblé des recherches réalisées par les historiens sur les stratégies de défense des communautés en Afrique de l'Ouest à l'ère atlantique. Les contributions de Martin Klein et Thierno Bah présentent le rôle des fortifications au Ouassoulou (Wasulu), au Macina et au sud du Lac Tchad. Pour Martin Klein notamment, l'absence de canon dans la plupart des armées africaines rendait les fortifications murées imprenables. Mais dans le cadre des traites négrières et de l'esclavage, les murailles étaient aussi imprenables pour les esclavagistes parce qu'ils étaient généralement constitués en bande plutôt qu'en véritable groupe armé (Diouf 2003 : 63).

Les *tata* étaient des remparts protégeant les habitants des villages essentiellement contre les raids et les captures esclavagistes, cette fonction étant récurrente dans les témoignages historiques. Nos fouilles dans la vallée de la Falémé n'avaient pas pour objectif premier la mise en évidence de la traite négrière durant l'ère atlantique, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont livré du matériel archéologique pouvant être rattaché à cette période. Ces artefacts sont essentiellement des produits d'importation issus d'un échange. S'il est difficile de savoir, au cas par cas, contre quels objets ils ont été échangés, on peut néanmoins supposer que les captifs faisaient partie de l'échange. En archéologie, il reste problématique de mettre en évidence la présence de captifs, d'esclaves et de l'esclavage dans les strates archéologiques et à travers les objets représentant ces différentes conditions de vie (Lane et MacDonald 2011 :3-16). Si les données de l'archéologie sont souvent partielles pour certaines parties de l'Afrique, les données historiques sont unanimes : au cours des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, les mutations géopolitiques qui ont secoué la Sénégalie se sont caractérisées par la multiplication des conflits. Coïncidence ou pas, cette période conflictuelle correspond aussi à celle de l'explosion de la traite négrière atlantique. Le 18^{ème} siècle en particulier correspond à un « âge d'or », comme le prouve les compilations chiffrées d'exportations des captifs (table 7.1). Il n'est donc pas

¹ Sédentarisme mouvant

Table 7.1: Nombres d'esclaves noirs exportés par région (données compilées et régulièrement mises à jour par www.slavevoyages.org, consulté le 01/03/2021, libre accès).

	Senegamb	Sierra Leo	Windward	Gold Coast	Bight of B	Bight of B	West Cent	South-eas	Totals
1501-1525	12726	0	0	0	0	0	637	0	13363
1526-1550	44458	0	0	0	0	2080	4225	0	50763
1551-1575	48319	1168	0	0	0	3383	8137	0	61007
1576-1600	41778	237	2482	0	0	2996	104879	0	152372
1601-1625	23862	0	0	68	3528	2921	322119	345	352843
1626-1650	30360	1372	0	2429	6080	33540	241269	0	315050
1651-1675	27741	906	351	30806	52768	80780	278079	16633	488064
1676-1700	54141	4565	999	75377	207436	69080	293340	14737	719675
1701-1725	55944	6585	8878	229239	378101	66833	331183	12146	1088909
1726-1750	87028	16637	37672	231418	356760	182066	556981	3162	1471724
1751-1775	135294	84069	169094	268228	288587	319709	654984	5348	1925313
1776-1800	84920	94694	73938	285643	261137	336008	822056	50274	2008670
1801-1825	91225	89326	37322	80895	201054	264834	929999	182338	1876993
1826-1850	17717	84416	6131	5219	209742	230328	989908	227518	1770979
1851-1875	0	4795	0	0	33867	2	156779	30167	225610
Totals	755513	388770	336867	1209322	1999060	1594560	5694575	542668	12521335

impossible de supposer que la croissance de la demande de main d'œuvre et de produits de traite a entraînée l'augmentation des conflits près des zones de prédation négrière. Ce sont ces conflits qui ont motivé l'édification des fortifications dont nous avons retrouvé des vestiges. Et comme tous les artefacts archéologiques, les ruines que nous avons étudiées ne sont probablement que la part infime de ce qui a existé à l'ère atlantique. Ces conflits étaient par ailleurs l'un des moteurs qui œuvraient à l'intensification de la capture des captifs qui entraînent dans le cycle de l'esclavisation² (Coquery-Vidrovitch 2018 : 22). L'histoire de la capture de Cudjo Lewis, l'un des derniers captifs à avoir débarqué aux États-Unis, racontée par lui-même à Zora Neale Hurston, illustre également le rôle protecteur des murailles pour les villages. Cependant, lorsque les portes de ces murailles tombaient, alors la communauté était prise au piège (Hurston 2018 : 91-92).

Comme nous l'avons vu plus haut, l'intensification des conflits fut le catalyseur de la multiplication des *tata* à travers la région. Paradoxalement, ces *tata* que nous avons présentés comme un moyen de protection peuvent aussi être utilisés comme un outil de mise en captivité. En effet, la captivité est une étape importante dans le processus d'esclavisation ou de mise en condition pour la servitude ; c'est une étape qui précède l'évidement ou le dépouillement du captif et son objectification³ (Mbembe 2013 : 78). Or s'ils sont utilisés comme lieux de stockage et de rétention des personnes, les *tata* participent donc à ce processus de deshumanisation qui transforme le captif en objet prêt à

être échangé dans les circuits commerciaux. Dans cette fonction, les *tata* préfiguraient déjà les « barrancons », où les captifs étaient parqués en attendant d'être vendus (Conneau 1976). Peu de temps après la suppression de la traite atlantique des esclaves, Faidherbe remarquait que : « le dépeuplement du pays s'est arrêté. Les *tatas* bondés d'êtres humains mourant de faim, les navires chargés de bois d'ébène, toutes ces hontes ont cessé dans la région sénégalaise. » (Faïdherbe 1884 : 63). Bien que ces lignes soient rédigées dans un contexte précis, pour servir de justification à la colonisation des terres intérieures, il n'en demeure pas moins qu'elles décrivent probablement une situation qui avait prévalu par le passé. Ces remarques sont valables pour les captifs qui sont destinés au commerce et principalement au commerce atlantique. Cela ne saurait s'appliquer avec les mêmes modalités dans le cadre de l'esclavage local.

En Guinée, au Fouta Djallon, les dénominations de nombreux villages portent en elles les stigmates d'un passé en lien avec la mémoire de l'esclavage. En effet, les villages d'esclaves sont appelés *runde* (pl. *dumde*), tandis que les villages des maîtres sont appelés *marga* (Thioubo 2012 : 15). Les esclaves vivant dans les *dumde* produisaient diverses denrées agricoles destinées au commerce atlantique et leurs revenus servaient à enrichir les maîtres vivant dans les *marga* (Deveau 2001 : 54). Les *dumde* existaient déjà depuis le 17^{ème} siècle, mais leur multiplication au cours du 19^{ème} siècle a été une réponse aux changements résultant de l'interdiction de la traite négrière atlantique. Au Sénégal Oriental, nos recherches n'ont pas permis d'identifier de tels villages, mais il n'est pas exclu qu'il en ait existé et que ce soit le poids mémoriel qui impose le silence. De nombreuses questions se posent quant à l'articulation de l'économie des *dumde* à l'économie globale de la Sénégambie durant l'ère atlantique ; le processus de capture et de vente des captifs

² Néologisme employé par Coquery-Vidrovitch pour traduire le terme anglais « *enslavement* » qui est un processus par lequel l'être humain n'est pas vraiment reconnu comme tel, mais perçu comme un outil de travail, un bien, possédé par son ou ses maîtres.

³ Action de dégrader une personne de son statut pour en faire un simple objet qui peut être utilisé ou manipulé à des fins personnelles. Barbara Fredrickson et Tomi-Ann Roberts (1997) en ont fait une théorie dans le champ de la psychologie sociale.

est bien connu. En revanche, celui du renouvellement des effectifs des *dumde* reste encore relativement vague (Deveau 2001 : 54). À ces questions, s'ajoute celle de l'organisation spatiale de ces types de village : y avait-il des fortifications dans les *dumde* ? Est-il possible de distinguer ces villages à partir de leur organisation spatiale ?

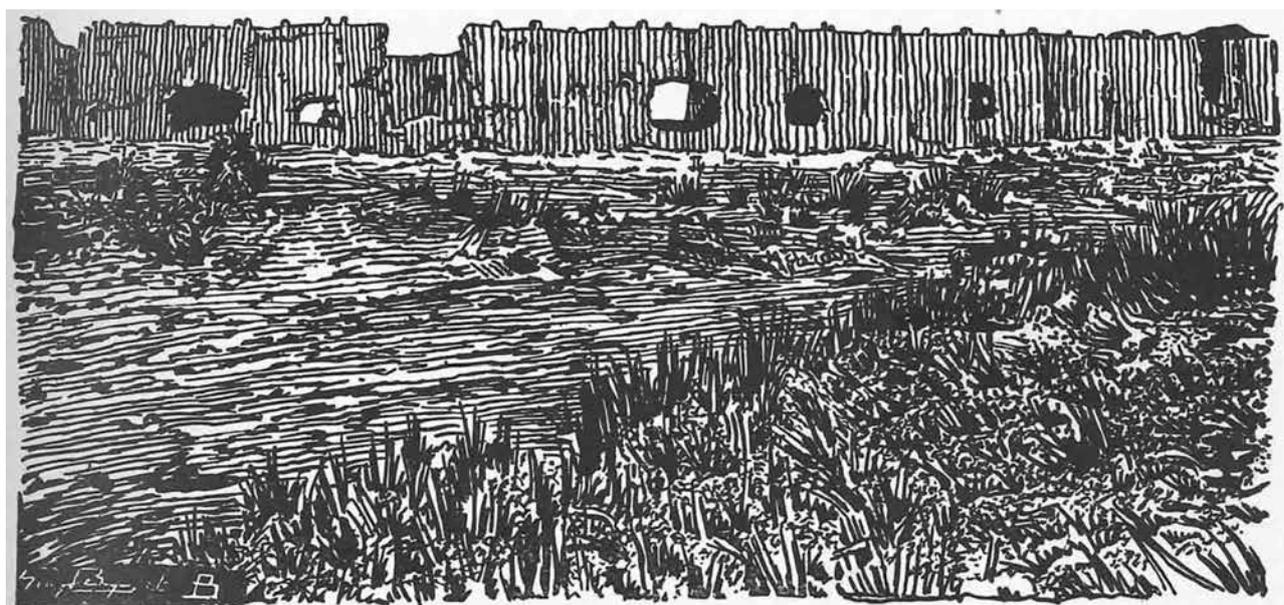
Sachant que les objets d'importation sont des objets de traite, dans le cadre de la traite négrière, ce sont ces objets d'importation qui étaient échangés contre les captifs. Pour les archéologues, et pour la période atlantique, la présence de ces objets dans les strates archéologiques est souvent interprétée comme la preuve de l'existence de contact entre le site et un comptoir de traite plus ou moins lointain. Une question qui se pose est celle de savoir quelle peut être la proportion de ces objets d'importation dans une collection archéologique issue d'un site identifié comme étant un village d'esclaves.

7.2.4. *Tata et patrimoine*

Par les différences de discours, de comportements et d'attitudes, les populations riveraines des sites nous ont incité à nous interroger sur la valeur patrimoniale des fortifications. Bien que les *tata* soient présentées, presque unanimement, comme un héritage reçu des ancêtres, quelle est la valeur réelle de ces structures pour les communautés actuelles ? En tant qu'héritage, quel est l'état de conservation des structures défensives de la vallée de la Falémé ? Ces questions suscitent de nombreuses autres interrogations pour lesquelles nous ne pouvons qu'esquisser des tentatives de réponses, qui devraient être développées dans le champ des études patrimoniales. Les résultats de nos observations *in situ* indiquent que ces

structures sont toutes en ruine ou ont carrément disparu ; et quand bien même des vestiges existent, ceux-ci sont soumis à divers agents de dégradation. Nous ne présentons pas un état détaillé de conservation des sites que nous avons étudiés, mais de façon générale, nous présentons les agents de dégradation principaux qui affectent les fortifications. Pour ce faire, nous rassemblons en deux grands groupes, anthropiques et environnementaux, les facteurs qui participent à la destruction des fortifications de l'ère atlantique.

Parmi les facteurs anthropiques, il va de soi que la guerre est le facteur principal qui a participé à la destruction des fortifications. Et contrairement à l'image que l'on peut parfois se faire, il est certain que les guerres entre entités africaines étaient tout aussi néfastes pour les fortifications que les guerres contre les forces européennes de colonisation. Dans la vallée de la Falémé, la destruction des *tata* de Goulounga, de Dalafi et de Boulebane nous rappelle que les assauts des armées africaines étaient aussi très destructeurs. Avec les forces militaires européennes, on se situe dans un autre registre : le site de Som Som est le seul dans notre corpus à avoir subi la canonnade des troupes françaises ; sa position au pied d'une colline fut fatale. À Som Som et sur les autres sites qui furent détruits à l'artillerie, le processus d'attaque était toujours le même : la muraille était intensément canonnée jusqu'à ce qu'une brèche se forme (fig. 7.2), puis la brèche était agrandie à l'aide des pelles et c'est par cette brèche que se faisait l'assaut. Il est surtout notable de constater que la plupart des fortifications des villages qui ont résisté à l'avancée des troupes coloniales françaises ont été quasi-systématiquement rasées et leur reconstruction interdite (Bah 1985 : 260-261). Le second facteur anthropique qui



Effet du canon sur les murailles en terre du village de Diéna (Baninko) pris d'assaut le 24 février 1891.

Figure 7.2. Diéna, vue du *tata* après son bombardement au canon (Meniaud 1931 : 107).

a agi négativement sur la conservation des fortifications est le développement de l'habitat. L'urbanisation peut aussi être considérée au même rang que le développement de l'habitat, même si elle ne concerne que les structures situées en zone devenue urbaine comme la pointe du Cap-Vert ou Sikasso. La « paix coloniale » a en effet favorisé l'accroissement de la population, ce qui n'a pas été sans conséquence sur la gestion de l'espace des villages qui, jusqu'alors, étaient emmurés. Aussi a-t-il fallu sortir des murs pour agrandir les villages. Nous avons le témoignage de la destruction de la muraille de Bembou par exemple pour l'agrandissement du village. C'est aussi le cas à Koussan où des traces de murailles sont visibles à l'intérieur de certaines concessions actuelles. Il nous a été explicitement rapporté, et nous l'avons aussi directement observé, que la muraille du *tata* a été épierrée pour la réutilisation des pierres dans la construction des tombes et des fondations des habitations. En outre, toujours à Koussan, une partie du site du *tata* est devenue une zone de culture, tandis qu'une autre portion fait office de dépôt d'ordures (fig. 7.3). Des faits similaires sont également rapportés sur le site du *tata* de Maba Diakhou à Nioro du Rip par Oumy Ndiaye (Ndiaye 2018 : 91-92).

Les facteurs environnementaux de détérioration des fortifications sont classés en deux catégories suivant leurs origines. La première catégorie regroupe tous les agents atmosphériques, à savoir : la pluie, le vent et la température. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 4, les saisons des pluies ont une action destructrice sur les structures défensives. Les pluies entraînent l'érosion de la terre des murs de banco, d'où leur effondrement s'il n'y a pas d'entretien à travers la protection du mur ou le renouvellement des matériaux. À travers l'érosion éolienne, le vent peut aussi agir sur la détérioration des matériaux. Cette action est plus ou moins importante en fonction de l'exposition de la structure. En ce qui concerne les températures, les variations thermiques ont un impact sur les fortifications. Sur le banco, les fortes températures entraînent généralement le retrait de l'eau du matériau par évaporation. Sur les pierres, les écarts de température diurnes et nocturnes provoquent des diaclases ou fractures de la pierre. Cette désagrégation est particulièrement visible sur le site d'Hamdallaye et de Darra-Lamine (fig. 6. 32 et 6.35). La seconde catégorie de facteurs environnementaux comprend les agents biologiques que sont les plantes et les animaux. À travers leur croissance, et surtout celle de

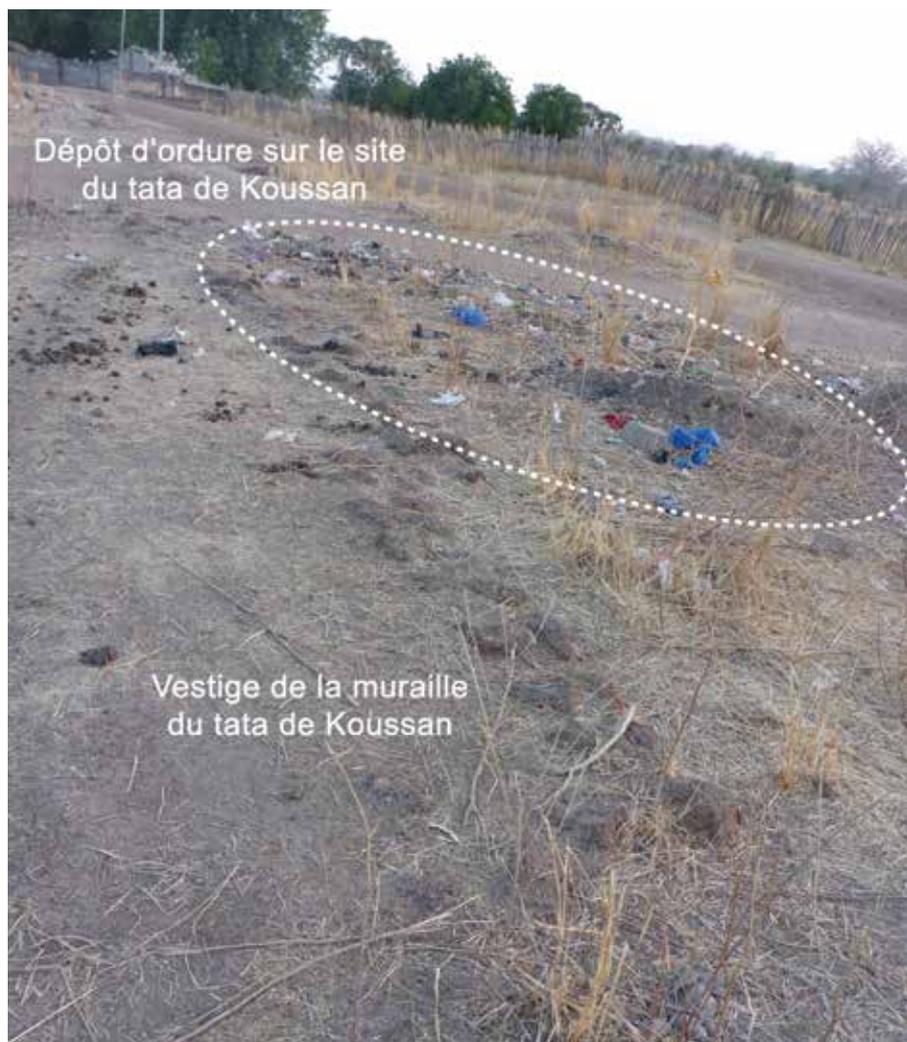


Figure 7.3. Koussan, depot d'ordure sur le site du *tata*.

leurs racines, les plantes, et particulièrement les arbres, détruisent les assises des murailles. C'est le cas par exemple de l'une des ailes de l'entrée du *tata* de Koba qui a été presque entièrement détruite par la végétation (fig. 6.38). Quant aux animaux, il y a les espèces fouisseuses qui, en creusant leurs terriers sous les fondations, les affaiblissent. En outre, il y a toutes les espèces transhumantes, comme les bovidés et les caprinés, qui démantèlent les éboulis se trouvant sur leur passage lorsqu'elles se déplacent.

Au-delà du constat opéré sur le terrain auprès des communautés riveraines, il apparaît également que la question patrimoniale est une préoccupation nationale au Sénégal. Pour preuve, l'ouvrage d'Adama Djigo (2015) étudie *l'histoire des politiques du patrimoine culturel au Sénégal* sur une période chronologique qui va de l'année 1816, donc avant la naissance de la République du Sénégal. Autre preuve de ce dynamisme : le Ministère de la Culture a publié le 12 septembre 2007 « la liste des sites et monuments historiques classés ». Sur les 389 sites et monuments qui sont inscrits dans cette liste, seuls quatre *tata* y figurent : le *tata* de Maba Diakhou à Nioro, le *tata* de Moussa Molo Baldé à Ndorna, le *tata* de Fodé Kaba Doumbouya à Sedhiou et le *tata* d'Alboury Ndiaye à Yang-Yang. En y regardant de plus près, on constate que ces quatre sites présentent des caractéristiques communes : ils sont relativement tardifs puisqu'ils sont tous datés après 1850, et ils furent des sièges de pouvoir locaux qui ont résisté à la colonisation française. En comparaison avec les sites de la vallée de la Falémé, les quatre sites inscrits sur la liste du Ministère de la Culture présentent encore des pans de mur en élévation, même si ces murs sont très délabrés (fig. 3.12). Cette observation peut laisser croire que la visibilité des murs en élévation sur les sites a été un facteur déterminant dans leur choix, car cette visibilité induit une certaine monumentalité. Pourtant, en observant attentivement ces pans de mur, on s'interroge sur le caractère endogène de leur architecture car ils ne présentent presque pas de différence avec les bâtiments coloniaux de la même époque. Si le critère « mur encore en élévation » a été déterminant dans les choix, alors, il serait nécessaire de le rediscuter car la monumentalité, pris au sens de la visibilité architecturale, est un critère qui exclut de fait tous les autres sites dont les vestiges ne sont plus en élévation.

Pour être considérés sur cette liste, les sites de la vallée de la Falémé doivent être patrimonialisés, c'est-à-dire qu'ils doivent passer par le processus visant à les transformer de bien culturel en bien patrimonial. La patrimonialisation peut être définie comme « le processus par lequel des éléments de la culture ou de la nature deviennent, à un moment de l'histoire, investis de la qualité de bien patrimonial digne d'être sauvegardé, mis en valeur au profit des générations actuelles et transmis aux générations futures » (Skounti 2010 : 19). Sans nous étendre sur les formes et les processus de patrimonialisation, force est de reconnaître que c'est un processus qui commence par la reconnaissance du bien considéré. Cette reconnaissance peut être socio-culturelle, juridique ou politique. La non-

inscription des sites de la vallée de la Falémé sur la liste du Ministère de la Culture du Sénégal peut d'ores et déjà être interprétée comme une non reconnaissance politique et juridique de ces sites. Reste la voie de la reconnaissance socio-culturelle qui, quant à elle, émane généralement des communautés locales. Bien que nous n'ayons pas spécialement axé notre recherche sur les représentations et la valeur des sites pour les communautés locales, un premier constat permet déjà de suggérer que la plupart des sites, comme Som Som ou Boulebane, sont des lieux de mémoire et d'histoire. Le respect et la circonspection que les communautés locales manifestent vis-à-vis de ces sites sont des indices de reconnaissance d'une valeur qu'il serait intéressant d'appréhender pour savoir si cela constitue une première étape vers la patrimonialisation.

Conclusion générale et perspectives

8.1. Conclusion générale

Les besoins de se protéger et de défendre sa communauté sont inhérents à tous les êtres vivants. Dans le cas des humains, les stratégies qui sont développées pour répondre à ces problèmes aboutissent à un large éventail de solutions, allant de la fuite dans les sites refuges jusqu'au système de défense téléguidé que l'on connaît aujourd'hui, en passant par la mise en place des fortifications. En Afrique de l'Ouest, les recherches archéologiques, historiques et ethnographiques ont permis de mettre en lumière les différentes solutions utilisées par les communautés pour se défendre avant le 20^{ème} siècle. Même si nous disposons de peu d'informations sur les fortifications des communautés à l'ère des grands empires médiévaux ouest-africains, comme le Ghana et le Mali, il est toutefois certain qu'à l'ère atlantique, la construction des *tata* fut l'une des solutions les plus privilégiées par les communautés de la vallée de la Falémé. Ces *tata* étaient une réponse face aux changements provoqués par l'avènement de l'ère atlantique.

En effet, dès le 15^{ème} siècle, les bouleversements survenus en Afrique de l'Ouest ont contraint les communautés à développer une palette de solutions, dont l'une des marques les plus visibles fut la généralisation des fortifications sur les sites d'habitat. Avant de nous intéresser de près à cette conséquence matérielle, notre recherche s'est d'abord attardée sur la détermination des facteurs, endogènes et exogènes, qui ont conduit les communautés à ré-conceptualiser leur défense collective. Sur le plan politique, parmi les facteurs endogènes, il y a eu la décadence et le morcellement des grands empires médiévaux, au profit de nouvelles entités politiques qui émergèrent des cendres de ces empires. Sur le plan économique, bien que le dynamisme économique qui vivifiait les grands pouvoirs étatiques se soit activement maintenu, les circuits et les flux ont été réorientés, quittant la voie transsaharienne nord-sud pour s'établir suivant l'axe est-ouest en direction de l'océan Atlantique. Dans le sillage de ce bouleversement économique, on assiste surtout à l'accroissement de l'exportation des captifs noirs en direction des Amériques. La croissance de la traite négrière atlantique peut s'expliquer par diverses raisons telles que l'augmentation de la demande et le désir d'enrichissement des nouvelles classes dirigeantes. Outre ces facteurs majeurs, d'autres éléments mineurs tels que l'usage du cheval comme outil de conquête militaire et de domination et l'environnement relativement ouvert de la zone soudano-sahélienne ont contribué à la définition d'une nouvelle conceptualisation de la sécurité collective. Questionnant les traditions historiques locales récentes, nous avons constaté qu'elles évoquent généralement

une insécurité qui a poussé les populations à occuper des sites difficiles d'accès ou à se fortifier. Si dans ces traditions historiques ce sont simplement les guerres inter-communautaires qui sont évoquées, il n'est pas exclu que ces guerres aient eu des visées esclavagistes afin de fournir les caravanes en captifs (Folorunso 2006 : 237).

En se penchant sur l'étude des fortifications de la vallée Falémé, notre étude avait pour objectif de mettre en lumière les stratégies utilisées par les communautés de cette région pour se protéger durant l'ère atlantique. Pour se faire, il nous fallait retrouver des sites possédant des ruines de structures défensives, ou retrouver ceux qui en ont possédé par le passé, même si les vestiges n'étaient plus visibles en surface. Par la suite, il nous fallait mettre au jour les vestiges de murailles afin d'identifier et de décrire les techniques de construction. Enfin, il s'agissait aussi de déterminer les contextes spécifiques d'édification et d'utilisation de ces fortifications.

Pour réaliser ces objectifs, nous avons eu recours à une méthodologie qui combine l'approche archéologique et l'approche historique. Pour la partie archéologique, nous avons suivi la démarche archéologique usuelle, à savoir commencer par les prospections, puis effectuer des sondages sur les sites prioritaires sélectionnés et, enfin, étudier le matériel archéologique issu des sondages. Pour l'approche historique, nous avons collecté des données orales et textuelles, puis nous les avons analysées et interprétées en les comparant entre elles et avec ce qui était connu en dehors de notre corpus. Se faisant, la méthodologie que nous avons adoptée nous a permis de compiler, au mieux, les données qui étaient disponibles à propos des différents sites sur lesquels nous avons travaillé. Comme nous l'avons déjà souligné dans l'introduction, notre démarche n'était pas exempte de biais tant théorique que pratique, mais nous pensons qu'elle nous a aidé à appréhender le phénomène au mieux.

Durant huit mois de terrain, nous avons étudié 15 sites dont 10 possédaient des vestiges de fortifications visibles en surface. Il n'est pas exclu que les vestiges soient tout simplement enfouis sur les 5 sites dont les ruines n'étaient pas visibles en surface. À n'en point douter, ce répertoire est incomplet, mais il constitue une étape supplémentaire dans le dénombrement des sites fortifiés de l'Afrique de l'Ouest. Nous avons également effectué des sondages archéologiques sur les éboulis de 5 sites. Ces fouilles nous ont conduit à l'identification des matériaux et des différentes techniques d'édification des murailles. Bien que la pierre soit le principal matériau que nous avons retrouvé, cela ne signifie pas qu'elle fut le seul matériau employé. Le double parement de pierre, cimenté ou lié